

Ecole maternelle intercommunale Motz - Ruffieux - Serrières-en-Chautagne
Regroupement pédagogique intercommunal Motz – Serrières-en-Chautagne

PROCES VERBAL du Conseil d'école du 23 juin 2020

Personnes participant à la visioconférence :

Madame PERRIN Sandrine, adjointe au maire de Serrières-en-Chautagne ;
Mesdames DEJEY et ORTIZ, adjointe et conseillère municipale de Motz ;
Madame MOUCHET Christiane, adjointe au maire de Ruffieux ;
Mmes VISCHIONI Emilie, DEVIDAL Ticiane et Mr GUILLORY Nicolas, représentants des parents d'élèves ;
Mmes Lydie GIL, Mélanie CHEVRON et Charline COLLADANT, directrices ;
Elise CHARPENTIER, Pamela CUETOS, Marjorie CURTELIN, Céline VILLEGAS, enseignantes.

Personnes excusées :

Monsieur Laurent RONCHAIL, Inspecteur de l'Education Nationale
Mademoiselle PERROUD, déléguée départementale de l'Education nationale
Mme Brigitte TOUGNE-PICAZO, maire de Serrières-en-Chautagne
Mme LYARD Céline, conseillère municipale de Serrières-en-Chautagne ;
Monsieur Daniel CLERC, maire de Motz ;
Monsieur ROGNARD Olivier, maire de Ruffieux ;
Mmes RETHORE Emilie, COËN Aurélie, CLERC Gisèle, CARPENTIER Vanessa, DUPARCHY Laura,
GIRERD Jessica, MUGNISI Rose, DJEZZAR Malika et Mr MUGNISI Eric, représentants de parents d'élèves.

Secrétaires de séance :

Mme CUETOS : enseignante et Mme VISCHIONI : représentante de parents d'élèves

➤ **Effectifs et répartitions :**

Ecole maternelle :

Effectifs 2019 / 2020

PS / MS	PS / MS	GS	TOTAL
Charline COLLADANT	Céline VILLEGAS	Marjorie CURTELIN	72
25 élèves	25 élèves	22 élèves de GS	
(13 PS - 12 MS)	(13 PS – 12 MS)		

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu un départ dans la classe de Charline Colladant.

Prévisions 2020/2021

PS	MS	GS	TOTAL
29 élèves	27 élèves dont 3 inscriptions	25 élèves	81

Les parents n'ayant pas encore inscrit leur enfant pourront le faire par voie électronique ou postale jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une permanence devrait être assurée le vendredi 28 août : l'information sera affichée sur la porte de l'école et en mairie au cours de l'été.

En raison des conditions sanitaires actuelles, le traditionnel temps « portes ouvertes » n'a pas été proposé aux futurs élèves de petite section. Les enseignantes réfléchissent à une alternative à proposer aux parents. Comme chaque année, tous les élèves changeront d'enseignante à la rentrée prochaine.

La répartition suivante est prévue : 2 classes de PS-MS et 1 classe de GS.

La liste des fournitures a été transmise sur le blog de l'école, et le sera également à la rentrée. Elle sera identique à celle de cette année.

A la prochaine rentrée scolaire, Mme Marylin Patissier assurera ses fonctions d'Atsem et une personne devrait être nommée sur le remplacement de Mme Fabienne Blancard.

Regroupement pédagogique Motz-Serrières : **Effectifs 2019/2020**

CP/CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Lydie GIL	Elise CHARPENTIER Pauline GACHE	Pamela CUETOS	Mélanie CHEVRON	Regroupement pédagogique
22 élèves	24 élèves	22 élèves	27 élèves	95 élèves

Deux inscriptions fin mai : un élève de CE1 et un de CE2 en CE1/CE2

En CM2, un nouvel élève a été inscrit courant mai.

Prévisions 2020/2021

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
18 élèves	14 élèves	16 élèves	16 élèves	22 élèves	86 élèves

Les nouvelles inscriptions ont été faites par voie électronique. Concernant les CP, ils seront reçus sur rendez-vous. Ils devront apporter le carnet de santé, le livret famille et la décision judiciaire concernant les modalités de l'autorité parentale le cas échéant.

Mme Charpentier quitte l'équipe pédagogique et sera remplacée par Mr Bortot Guillaume à la rentrée prochaine.

Mme Chevron sera en congé maternité jusqu'à début novembre, un remplaçant sera en charge de la classe et de la direction durant cette période et le lien sera fait par la suite.

➤ **Travaux et demandes de travaux**

• Ecole maternelle de Serrières : la liste des travaux d'entretien d'été sera transmise en mairie.

• Ecole élémentaire de Serrières :

Les points posant problème restent les suivants : le système de chauffage et les stores défectueux, les portes extérieures difficiles à fermer ou ouvrir.

Dans les sanitaires des garçons, l'urinoir du milieu, régulièrement inutilisable, pourrait être supprimé.

Une liste des petits travaux sera transmise en mairie avant l'été.

La mairie est bien consciente de la vétusté de l'école élémentaire, la rénovation sera un des chantiers prioritaires de ce nouveau mandat. Les travaux devraient être prévus durant l'été prochain.

• Ecole de Motz :

- trouver un système pour bloquer le grand portail (le verrou est inutile en ce moment le portail s'ouvre tout seul)
- TBI : problème au niveau de l'écran qui est projeté en violet

L'accès au city stade pose des problèmes de sécurité. L'enseignante devrait emprunter la route départementale avec sa classe mais ne souhaite pas prendre de risques étant donné qu'il n'y a pas de trottoirs. Cet équipement sportif n'est donc pas utilisé par l'école pour l'instant.

➤ **Crise sanitaire : confinement, réouverture des écoles et enseignement à distance**

Période du 16/03 au 18/05 → Confinement :

Le travail a été envoyé par chaque enseignante pendant toute la durée du confinement à destination de tous les élèves. Des échanges ont eu lieu avec les familles pour accompagner les élèves au mieux pendant cette période particulière.

En raison de la crise sanitaire, les séjours prévus fin mai pour les quatre classes d'élémentaire ont été annulés. Pour les CP, CE1, CE2, CM2 l'avance faite par les familles a été remboursée par la coopérative scolaire. Pour la classe de CM1 les chèques ont été rendus aux familles.

Pour l'école maternelle, le cycle musique avec Alain Gredt, a été annulé. Il est prévu que cette intervention soit reportée à l'année prochaine.

La fête de l'école ainsi que les sorties scolaires de fin d'année ont également été annulées.

Période du 18/05 au 22/06 → réouverture des écoles et continuité pédagogique

Depuis le 18 mai 2020, la réouverture des écoles maternelle et élémentaires de Serrières-en-Chautagne s'est faite de manière progressive et concertée. Cette réouverture a respecté des consignes sanitaires très strictes qui répondent au protocole national sanitaire. Un avenant au règlement intérieur a été établi pour chaque école de manière à s'adapter aux contraintes locales et transmis aux mairies, aux représentants de parents d'élèves ainsi qu'aux parents des élèves concernés par la réouverture.

Pour l'école maternelle : 2 groupes de 8 enfants ont été accueillis chaque jour, du lundi au vendredi. Tous les parents qui en ont fait la demande ont vu leur enfant accueilli à l'école, entre 1 et 4 jours par semaine, en fonction du degré de priorité.

En parallèle, l'enseignement à distance a été maintenu pour les enfants non accueillis : les enseignantes ont transmis des activités aux parents par le biais du blog.

A compter du lundi 22 juin, la distanciation entre les enfants d'une même classe n'est plus effective. Les mesures d'hygiène et de distanciation entre adultes et enfants sont quant à elles maintenues.

En élémentaire, deux groupes d'enfants ont été accueillis les lundis, mardis et jeudis par les enseignantes de CP/CE1 et CE1/CE2 qui géraient également l'accompagnement à distance de l'ensemble des élèves de leur classe. Pour ce faire, le vendredi, seuls les enfants des personnels prioritaires étaient gardés. L'enseignante de CM1 n'a pas pu reprendre sa classe en présentiel. Elle a poursuivi l'accompagnement des élèves de sa classe à distance.

Le jeudi, des activités ont été mises en place dans le cadre du 2S2C. Elles étaient encadrées par des intervenants du syndicat intercommunal de Chautagne.

A l'école de Motz, l'enseignante et directrice n'a pas été en mesure de reprendre sa classe en présentiel. Mme RENE a donc été nommée remplaçante sur le poste jusqu'à la fin de l'année et enseigne aux élèves

présents en classe. Mme CHEVRON poursuit l'accompagnement des autres élèves à distance et garde son rôle de directrice.

La mairie souhaite remercier toute l'équipe pour avoir rendu la réouverture possible. Il y a eu beaucoup de travail de la part de tous les acteurs. Ce fut long et complexe afin de respecter l'ensemble des mesures sanitaires à mettre en place. Tout le monde a fait de son mieux pour que tout se passe bien et tout s'est bien passé.

Période du 22/06 au 03/07 → réouverture des écoles à l'ensemble des élèves

Suite aux annonces du gouvernement du 14/06 annonçant le retour en classe de tous les élèves dès le 22/06, les trois écoles du RPI se sont organisées pour appliquer le nouveau protocole allégé. Il a été envoyé aux parents d'élèves.

Les élèves sont donc accueillis pour les deux dernières semaines dans les écoles ; les services de car et la cantine ont été rétablis selon les modalités habituelles.

Rentrée de septembre

A ce jour, aucune consigne n'a été transmise concernant les conditions de rentrée pour le mois de septembre 2020.

➤ Remerciements

Les enseignantes des trois écoles remercient vivement les mairies et collègues de Chautagne ainsi que l'association des Petits Chautagnards pour leur écoute, les moyens mis à disposition et le travail mené en étroite collaboration avec les directrices pour la préparation de la réouverture des écoles dès le 18 mai.

Les équipes remercient également les parents d'élèves qui se sont montrés compréhensifs et conciliants tout au long de cette période et plus particulièrement Mme Carpentier grâce à qui les adultes de l'école ont pu bénéficier de visières de protection.

Le secrétaire de séance :

P. CUETOS



E. VISCHIONI

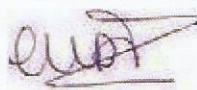


M. CHEVRON



Les présidentes de séance :

C. COLLADANT



L. GIL



➤ Réponses aux questions posées par les représentants de parents :

- Pour l'élémentaire, est-ce que nous connaissons déjà la répartition des élèves ?

Pour le moment, rien n'est fixé. Il peut y avoir également de nouvelles inscriptions durant l'été. Les informations seront transmises à la rentrée.